



**Concertation sur les secteurs TASE et Yoplait**  
**Compte-rendu 7<sup>e</sup> atelier sur les équipements et  
les espaces publics - 28 avril 2009**

## DEUXIÈME SÉRIE D'ATELIERS

Si la première série consistait d'abord à des apports d'information aux habitants (études, données existantes, points de vue de techniciens...) sur les enjeux des deux secteurs, il s'agit de passer à une phase plus participative.

L'atelier se déroule en deux temps :

-Expression des habitants qui ont travaillé : réflexions et propositions dans l'intervalle entre les 2 ateliers

-« Discussion dessinée » : les propositions et contradictions sont remises en discussion entre les participants, l'architecte urbaniste Philippe Villien éclaire le débat par des esquisses et croquis sur les possibles (sur feuille blanche, et sur photo aérienne des 2 secteurs).

## RAPPEL DES QUESTIONS ABORDEES

**Joseph Salamon**, responsable Grand Lyon du projet sur les secteurs TASE et Yoplaît, rappelle les questionnements formulés lors du premier atelier sur le thème Equipements et espaces publics le 16 avril.

Concernant les espaces publics : selon quelle typologie, quels besoins, à quelle échelle, pour quels types d'usages et d'usagers ?

Concernant les équipements publics : Quels sont les besoins ? Des espaces culturels, cultuels, des écoles, des crèches... ? A quelle vitesse développer ces équipements publics ?

## I- RETOURS ET APPORTS DES HABITANTS

Mme Gianetti, de l'association Vaulx Carré de Soie, formule d'abord plusieurs remarques sur les ateliers qui, selon elle, ne construirait pas de vision de la ville sur les 20 ans à venir, favorisant la redite avec une concertation découpée en plusieurs thèmes différents. Elle évoque le projet proposé par son association concernant l'ancienne usine Tase et sa crainte que le promoteur ne conserve sa façade en l'état.

Son retour :

### **Les espaces publics**

-les places, rues... appartiennent à tous, il faut donc en faciliter l'accès à tous (aménagement pour les personnes à mobilité réduites notamment)

-Réfléchir à l'échelle des quartiers et non pas à celle des îlots

**-Construire du lien entre les quartiers (anciens et nouveaux) : important**

-Avoir plaisir à circuler, à pied, entre les différents pôles de centralité

**-Avoir une place non minéralisée**, fertile, bordée d'espaces verts, propice au repas, ombragée, avec une source d'eau potable. Elle doit pouvoir accueillir des manifestations. La place Cavellini par contre est identifiée à du patrimoine, selon Mme Gianetti, car elle fait partie de la composition urbaine de l'époque.

-avoir des espaces verts privés d'agrément, des potagers, sauf dans les petites cités qui peuvent en être dispensées.

-les jardins des grandes cités ne doivent pas être modifiés, pas réduits en surface

- avoir des squares équipés de jeux pour les tous-petits (les jeux ne sont souvent qu'à partir de 4 ans, voire plus...)
- avoir des jardins urbains familiaux disposant de tables et de bancs en pierre pour éviter toute dégradation.

### **>les collectivités doivent bien identifier les besoins au préalable**

- conserver de l'usage public à des zones privées : par exemple conserver le mail piétonnier qui passe derrière l'usine (il figure d'ailleurs dans la proposition de M. Dumétier rappelle Mme Gianetti)
- conserver le square (où se situait l'ancienne fabrique de nylon) qui donne sur le pignon est de la façade de l'ancienne usine Tase.
- demande à ce que les arbres soient tous répertoriés par le Grand Lyon

### **Les équipements publics**

- avoir une mairie annexe qui fonctionne à temps plein
- le centre social Peyri est au maximum de ses capacités d'accueil
- construire une école, une crèche, une bibliothèque, une maison du département, une école secondaire
- créer des lieux de vie intergénérationnels
- créer des établissements culturels et de proximité pour en favoriser la fréquentation
- Beaucoup d'équipements sportifs sur Villeurbanne : pourquoi ne pas les mutualiser avec la ville de Vaulx-en-Verin ?** De la manière que le centre nautique de Bron pourrait aussi être mutualisé avec sa voisine, Vaulx-en-Verin
- Les jeunes auraient besoin de lieux où se retrouver et d'avoir un terrain de foot plus grand.

*Carole Echalié* se fait la porte-parole de *l'Interquartier Villeurbanne* :

- De manière générale, trois points saillants :
  - **garder les quartiers à taille humaine, (dans les déplacements, avec des commerces de proximité ; avec des immeubles de taille raisonnable ; ne pas avoir de gros équipements, mais plutôt des petites unités mieux réparties : ce point fait débat)**
  - La mixité sociale peut se faire via les équipements et espaces publics : créer un espace public caméléon, dont les usages changent avec le rythme de la journée (ex. la place se transforme en place du marché ou en terrain de boule selon l'heure de la journée)
  - Avoir des équipements publics mixtes, mélangeant différents services : polices, services municipaux, postes...
- puis
  - Bien différencier l'espace public, qui relève des collectivités de l'espace privé, géré par les particuliers, mais pourquoi ne pas associer des particuliers à la gestion d'espaces publics ?
  - Les équipements et espaces publics permettraient de desservir les espaces privés. Avoir une signalétique, des pictogrammes, pour se repérer entre les espaces

### **Espaces publics**

- avoir une trame verte composée de :

- > petits terrains de sport auxquels l'accès est libre et qui proposent différentes activités
- > jardins familiaux
- > places publiques : une ou deux grandes places (mélangeant le minéral et le végétal) ; beaucoup de placettes végétales ; des espaces fertiles
- > **les besoins : des places de marché, des aires de jeux pour les enfants, de terrains de boules pour les anciens, d'aires de rencontres**

### **Equipements publics**

- > utiliser la ressource d'énergie locale (usine EDF)
- avoir les annexes des services publics (mairie, police/gendarmerie, CPAM / préfecture, La poste, social...)
- crèches et écoles
- lieux d'accueils pour les personnes à mobilité réduite (foyers, maisons de retraite)
- services de santé
- pompiers
- un espace culturel caméléon, qui puisse se transformer au cours de la journée. Il pourrait être mixte et situé entre Vaulx-en-Velin et Villeurbanne

Ordre de priorité de ces propositions :

- après les habitations prévoir rapidement l'installation de crèches et d'écoles ainsi que les annexes des services municipaux
- placettes et places pour structurer le quartier
- puis les espaces culturels et MJC

### **Questionnement quant au devenir de l'amande, de son intégration à l'ensemble du projet, du sort de ses habitants**

---

### **Réactions**

Mme Garnier, directrice du centre social Peyri signale

- que **leur centre de loisir sans hébergement**, en terme de capacité d'accueil, n'arrive plus à répondre à la demande.
- qu'il y a **un gros déficit de gymnases et de stades** sur Vaulx-en-Velin Nord (ou au sud ?)

Pour une participante, **les équipements sportifs sont la priorité**. Ils sont très dégradés, et proposent peu d'activités (Football ou le Tae Kwon Do)

Mme Coulos Vaillant demande à ce qu'il y **ai au moins une grand place pour y installer un marché**. Lorsqu'il n'y aurait pas marché, les habitants pourraient s'y retrouver et s'asseoir sur des bancs. Les placettes sont importantes aussi, elles favorisent le mélange des générations.

Une intervenante cite la place Jean-Macé, qui, selon elle, symbolise bien la place multi-usages.

M. Cozeret évoque les places Croix-Luizet et place Wilson sur lesquelles l'espace d'accueil du marché est différencié de l'espace vert, les deux espaces ne s'interpénétrant pas.

Philippe Villien présente les espaces publics qui fabriquent la ville :

**-la rue.**

Dans un parc habité, on incorpore plusieurs fonctions aux rues

-- la rue où la place de la voiture est négociée, pour arriver à mettre tous les usagers (vélos, piétons) dans un espace pacifié

-- la rue sans voiture ou sans stationnement, avec des barrières ou du temps de stationnement limité

**-la place**

On l'imagine à proximité du pôle multimodal

Est-elle contemporaine, identitaire (ex. la place Cavellini est identitaire, interface entre l'ancien et le nouveau quartier), plus ou moins végétalisée ? L'esplanade est aussi une alternative à la place.

**-le square, ou jardin de poche** : il a une fonction de proximité, plus localisée

**-des assemblages publics collectifs**

## **QUELQUES POINTS SAILLANTS**

- **Une demande d'espaces publics pensés à l'échelle des quartiers : garder des quartiers à taille humaine**
- **Une forte demande consensuelle d'un véritable marché de proximité**
- **Un souhait que les futurs équipements joue un rôle de lien entre les quartiers anciens et nouveaux, mais avec scepticisme**
- **Un souhait de ne pas avoir de gros équipements, mais plutôt de petites unités mieux réparties et diffuses sur le territoire (1)**
- **Un désir d'une ou de places végétales, fertiles (2)**
- **Un intérêt pour un équipement culturel et/ou lieu de pratique artistique qui a du mal à trouver une formulation précise.**

### **En contradiction avec :**

- **(1) Une suggestion de mutualiser les équipements sportifs de Villeurbanne avec ceux de Vaulx-en-Velin, et de construire un grand complexe polyvalent commun aux deux communes.**
- **(2) Une proposition d'avoir des espaces publics qui mixent les services, ou qui se transforment au cours de la journée et recouvrent différentes fonctions**